

Mars 2021

Jardins Partagés

Paludéennes, Paludéens,

Chaque samedi des semaines paires nous vous invitons à venir à La Grainothèque (derrière l'ancien SPAR) afin de nettoyer et mettre en place les différents jardins de la commune. Chacun trouvera quelque chose à faire en adéquation avec ses connaissances et compétences. Les activités commenceront à partir de 9h. N'hésitez pas à amener vos outils à main (sécateur, tenaille ou autre).

A bientôt,

L'équipe « Jardins »

Cantine scolaire

Les repas servis à la cantine scolaire ont été préparés avec soin durant plusieurs années par notre ancien cuisinier, M. Alain Desmier, parti à la retraite en Septembre 2020.

Ce changement a été l'occasion pour nous d'engager une démarche d'approvisionnement des aliments, en produits issus de l'Agriculture Biologique, afin de proposer aux élèves de l'école primaire et maternelle, des repas bios. En effet, **nous pensons que le développement d'une agriculture bénéfique pour le maintien de la biodiversité, et de la santé des écosystèmes qui font notre lieu de vie, doit être une priorité pour l'épanouissement global de tous.**

Nous avons donc fait le choix de contractualiser avec la société de restauration API, déjà implantée sur le territoire. Ces derniers gèrent l'achat et la gestion des denrées alimentaires, et nous assurent la mise à disposition d'un cuisinier, **Laurent Pillet, qui transforme tous les produits grâce à l'équipement de la cuisine**, pour les repas des élèves mais aussi des résidents des Glycines.

L'approvisionnement en produits Bio n'est pas si aisé, aussi, nous nous réunissons régulièrement avec la diététicienne, le directeur des achats et le cuisinier, pour construire peu à peu une filière d'approvisionnement qui respecte notre cahier des charges : **des produits bios et le plus local possible.**

Aujourd'hui, la quasi-totalité des produits transformés à la cantine viennent de France ou d'Europe et nous avons atteint le 100% bio en ce début d'année 2021.

Suite à l'intérêt que les Délégués de Parents d'Elèves portent à ce sujet, nous les avons engagés à faire part de leurs idées de recettes, que nous soumettrons au cuisinier, toujours en recherche de nouveaux mets appréciés des enfants.

Amélie Desset – Adjointe aux Affaires Scolaires & l'équipe du comité école

Vaccination COVID-19

Un centre de vaccination va ouvrir à Mauzé sur le Mignon le 5 avril prochain. Il sera ouvert sur 6 demi-journées par semaine : **le lundi et le jeudi de 13h30 à 17h30 ; le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 13h.**

> Afin d'assurer le fonctionnement de ce centre, des bénévoles sont les bienvenus sur place pour participer à l'accueil physique et téléphonique. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie.

> Toutes les personnes de plus de 75 ans n'ayant pas encore été vaccinées et désirant le faire à Mauzé peuvent contacter la mairie pour se signaler. Cela pourra aider le centre de vaccination à évaluer les besoins et s'organiser.

> Si vous souhaitez vous faire vacciner mais que vous ne pouvez pas vous y rendre par vous-même, des bénévoles assureront le transport vers Mauzé. La mise en relation se fera via la mairie.

> La prise de rendez-vous pour se faire vacciner se fait par la plateforme doctolib.fr. Si vous avez des difficultés, prévenez la mairie afin de vous faire aider dans cette démarche.

Social

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est engagé depuis quelques mois à la réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux. Cette enquête socio-démographique a pour objectif de recueillir vos attentes et vos besoins afin d'enrichir nos réflexions et adapter au mieux les actions à mener pour améliorer votre qualité de vie sur la commune. Nous avons élaboré un questionnaire en ce sens et nous vous invitons vivement à le remplir (1 par foyer).

Vous le trouverez, ci-joint, ***il est anonyme, strictement confidentiel et le recueil des données ne sera utilisé que dans le cadre de cette « Analyse des Besoins Sociaux ».***

Votre collaboration est essentielle, n'hésitez pas à contacter la mairie pour toutes remarques et/ou questions (☎ 05 49 35 32 15). **Merci de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 02 Mai 2021.**

Opération recyclage papier

Les parents d'élèves de l'école (APEM) organisent une collecte des papiers secs tels que magazines, catalogues, journaux, pubs, papiers blanc ou couleurs, archives, enveloppes, etc... Une benne sera installée du 18 au 21 juin 2021 sur la place devant la cantine et vous pourrez venir y déposer tous les papiers que vous aurez commencé à stocker dès aujourd'hui ! La somme reversée à l'association dépendra du poids de la benne et **cela permettra de mettre en place des projets pédagogiques pour les enfants de l'école.**

L'APEM se propose de vous aider pour le stockage en attendant le mois de juin : contact au 06 81 35 65 22.

Petit Marché

Un nouvel exposant s'installe le dimanche matin au marché. « *Le Petit Taugonnais* » vous propose ses fromages bios, de la tomme au lait de vache.

Internet / Fibre

La fibre est déployée sur quasiment toute la commune en ce mois de mars 2021.

Soyez vigilants car des arnaques ont malheureusement été constatées sur d'autres secteurs de la région lors de démarchages à domicile. Par sécurité si vous souhaitez souscrire à une offre pour bénéficier de la fibre, adressez-vous directement à votre fournisseur d'accès internet pour lui demander une migration de votre abonnement ADSL vers une offre fibre. Et si vous voulez en profiter pour changer d'opérateur, adressez-vous directement à celui de votre choix.

Par ailleurs, pour le raccordement de votre installation, une ligne fibre doit être tirée en remplacement (ou en complément) de la ligne traditionnelle en cuivre. En aérien, à priori pas de contrainte spécifique mais pour ceux ayant une ligne et un boîtier télécom enterrés, il est impératif de connaître leur emplacement car il est nécessaire d'y accéder pour réaliser le raccordement. Pensez à contrôler votre installation.

Expression du groupe minoritaire

Les comptes rendus du conseil municipal doivent vous fournir une information claire et précise des débats relatifs à la gestion de la commune. Nous constatons que trop souvent, les points forts de nos interventions sont passés sous silence ou tronqués. Trop souvent, les dossiers présentés à la délibération par la majorité ne sont pas suffisamment étayés, ce qui nous amène régulièrement à questionner et aussi à mettre en garde. C'est notre rôle d' élu soucieux de l'avenir de notre village... Coté Covid19 et règles sanitaires, difficile de s'y retrouver! Des assemblées générales sont programmées salle des fêtes, des réunions hebdomadaires de l'équipe majoritaire (15 personnes dans 60m²) à la mairie, mais le public n'est toujours pas admis au conseil dans la salle des fêtes (650m²).... Interrogé, Monsieur le Maire n'a apporté aucune réponse à ce sujet.

Permanences mairie

Les horaires pour les permanences des élus le samedi matin seront modifiés à partir du mois d'avril. Dorénavant l'accueil de la mairie sera ouvert de 10h à 12h.

Conseil Municipal

Le dernier conseil municipal a eu lieu le jeudi 04 mars 2021, voici quelques points qui ont été abordés :

- Les tarifs municipaux (location salle des fêtes, matériel, concession cimetière...) ont été maintenus pour l'année 2021 au niveau de ceux de 2020.

- Afin de pourvoir au remplacement de Mme Thiry, qui fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} août prochain, un poste d'adjoint technique au service *Fleurissement - Espaces verts* va être créé.

Retrouvez l'ensemble du compte-rendu, y compris l'essentiel des échanges, sur le site de la commune :

www.saint-hilaire-la-palud.fr/mairie/equipe-municipale/conseils-municipaux.

Le prochain conseil municipal aura lieu le **jeudi 01 avril 2021 à 20h15** et portera sur le vote du budget. **Compte-tenu du couvre-feu, et sauf avis contraire d'ici là, le public ne pourra pas y assister. Merci de votre compréhension.**